

# Mainvilliers

## le MAG'

n°10

ville-mainvilliers.fr

MARS 2023



DOSSIER

*Les jeunes au cœur  
de l'action municipale*

# SOMMAIRE

## 3. Éditorial

## 4. La Ville et la vie en images

Photos

## 6. Politique de la ville

Les actualités de la politique de la ville

## 8. Action économique de proximité

Ça roule avec l'auto-école Drive It !

## 10. Cadre de vie

Le giratoire de la fraternité fait peau neuve

## 11. Urbanisme

Modification du PLU : c'est l'heure de l'enquête publique

## 12. Développement durable

La Ville de Mainvilliers poursuit son engagement en faveur du développement durable  
Distribution des sacs poubelles

## 13. Zoom sur les métiers des agents municipaux

Céline Lollivier, chargée de mission  
«Maison des Projets »

## 14. Dossier

Jobs coup de pouce : dépêchez-vous de vous inscrire !

Dispositif du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)

## 18. Culture

Vos prochains rendez-vous culturels  
Les nouveaux services numériques de la bibliothèque

## 21. Seniors et aînés

Seniors...nous répondons à vos questions !

## 22. Petite enfance

L'aide aux devoirs, un accompagnement au quotidien

## 23. Santé

Une nouvelle offre de soins sur Mainvilliers

## 24. Action sociale

Registre « canicule-grand froid »

## 25. Vie associative

Rejoignez les Restos du Coeur d'Eure-et-Loir

## 26. Economie sociale et solidaire

La Recyclerie solidaire a trouvé son public

## 27. Focus

Focus sur Samir Kasmi

## 28. Le conseil municipal

Trombinoscope

## 30. À toutes fins utiles

Coordonnées

## 31. Paroles d'élus(e)s

Pour Mainvilliers ensemble, continuons !  
Ensemble Passons à l'Action



L'année 2023 a commencé sous les meilleurs auspices avec le lancement du nouveau logo de la Ville et de son nouveau site internet.

Directrice de la Publication : **Michèle Bonthoux**

Rédaction :

**Ville de Mainvilliers**

Hôtel de ville Place du Marché

CS 31101 – 28305 Mainvilliers Cedex

Tél : 02 37 18 56 80

Courriel :

mairie@ville-mainvilliers.fr

Crédit photo : Freepik,

service communication,

Max Doyen, Cheikiné Konaté,

Laëtitia Fernandes, Samir Kasmi.

Impression :

**TOPP Graphic**

5, ZA Croix Saint Mathieu

28320 Gallardon

Tel : 02 37 31 08 00



**IMPRIM'VERT\*** © 2020 - 6219

Démarche de diminution de l'impact environnemental



# Édito

## Mainvilliers aux côtés des jeunes

Madame, Monsieur,

Le premier trimestre touche à son terme et avec lui la concrétisation de plusieurs projets : la modification du Plan Local d'Urbanisme, la rénovation du giratoire de la Fraternité, le lancement du nouveau site internet de la Ville et celui de la Bibliothèque ou encore une nouvelle programmation culturelle haute en couleurs.

L'action économique de proximité n'est pas en reste avec l'implantation récente de nouvelles enseignes sur la commune et le développement d'activités contribuant ainsi au dynamisme local.

Mainvilliers s'implique, Mainvilliers bouge, Mainvilliers s'engage pour l'avenir.

Soucieuse du bien-être de chacun, l'équipe municipale continue de s'investir pour sa jeunesse avec la poursuite des travaux d'extension du Pôle Petite Enfance mais aussi au travers des différents dispositifs tels que le Pass'permis, les jobs coup de pouce, la formation BAFA et bien d'autres. Vous les découvrirez dans ces pages puisque nous avons consacré un dossier sur la jeunesse.

Quant aux activités sportives, nous assistons à une ascension remarquable du CSM Foot qui porte haut et fort les couleurs de la Ville. Quelle fierté de voir tous ces jeunes s'investir pour un objectif commun.

Enfin, face au succès de l'an passé, nous avons souhaité rééditer le Festival Jeune Public pour sa deuxième édition. Il se déroulera du 11 au 15 avril prochains. La programmation complète vous sera communiquée sur le site internet et dans le cartable des enfants.

A tous, je vous souhaite une bonne lecture !

*Bien sincèrement,*  


Michèle BONTHOUX  
Maire de Mainvilliers  
Conseillère régionale

## AGENDA

- **Du lundi 20 mars au jeudi 20 avril**

en mairie : enquête publique sur la modification du PLU

- **Jeudi 30 mars** de 11h à 12h

au foyer restaurant : séance découverte « yoga senior »

- **Du 1<sup>er</sup> au 15 avril**

au CCAS : inscription pour bénéficier du Pass' permis

- **Du 3 au 15 avril**

à l'Ancien Arsenal (avenue Victor Hugo) : distribution des sacs poubelles

- **Du mardi 11 au samedi 15 avril**

dans les structures culturelles et socio-éducatives : festival jeune public pour petites et grandes personnes

- **Jusqu'au 12 avril**

date limite de candidature des jobs coup de pouce pour cet été

- **Les lundis 15, 22, 29 mai et 5 juin** de 14h à 16h

au foyer restaurant : atelier « sommeil, mieux le comprendre, mieux le gérer par la sophrologie » (sur inscription)

- **Lundi 22 mai** à 18h30

en mairie : réunion publique sur la révision du PLU

- **Du vendredi 16 au dimanche 18 juin**

parc des Vauroux : fête de la Saint-Hilaire





**Le 15 février,** Yann GERARD, secrétaire général à la préfecture d'Eure-et-Loir, s'est rendu au pôle petite enfance de la Ville, actuellement en travaux.

**Le 1<sup>er</sup> février,** spectacle humorythmique « boom boom kids »



**Le 19 janvier,** remise des prix pour les gagnants du concours de dessins de Noël.



**Le 10 février,** spectacle chanson/musique de Mes souliers sont rouges.

**Le 11 janvier,** cérémonie des vœux à la population.







**Les 9, 10 et 11 décembre,**  
« Mainvilliers s'expose » mise en  
valeur des oeuvres des artistes  
amateurs de la commune en salle  
d'honneur. (mairie)

**Le 18 décembre,** spectacle  
lumineux sur la façade de la  
mairie pour les Festivités de  
Noël.



**Le 23 février,** Gilles Halbout,  
Recteur de l'académie d'Orléans-  
Tours, Chancelier des universités,  
et Evelyne Mège, Directrice  
académique des services de  
l'Education nationale, sont venus  
à Mainvilliers de mettre en avant  
la politique volontariste de la  
municipalité et des services de l'Etat  
envers la jeunesse.

## Les actualités de la Politique de la ville



La Politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.

Elle se déploie sur des territoires infra-urbains caractérisés par un écart de développement économique et social important avec le reste des agglomérations dans lesquelles ils sont situés. Elle est régie par un Contrat de Ville. A Mainvilliers, il est porté par Chartres Métropole et signé par différents partenaires.

Dans le cadre de ce contrat, associations et collectivités font des demandes de subvention pour financer en partie leurs projets à destination des habitants des quartiers prioritaires. Dans l'agglomération

chartreuse, sont reconnus comme quartiers Politique de la Ville : Tallemont/Bretagne à Mainvilliers, Bruxelles/Arcades/Béguines et Vieux Puits à Lucé et les Clos à Chartres.

Fin 2022, une permanence à la Maison des Projets, tenue par les services de l'Etat et le service Politique de la Ville de Mainvilliers a permis à différentes associations de présenter leurs projets pour l'année 2023.

Cette année est la dernière du Contrat de Ville 2015/2023 pour laquelle il a été proposé 113 actions au niveau de l'agglomération, dont 28 concernant le territoire de Mainvilliers. Le travail de partenariat avec les différents acteurs est riche et contribue au dynamisme de notre ville.

L'Etat travaille actuellement sur les nouvelles orientations et le nouveau fonctionnement de la Politique de la Ville dès 2024.

## Budget Participatif : vous proposez, vous décidez !

Lors de la première édition du Budget Participatif en 2022, au total, ce sont 33 idées qui ont été déposées par les habitants. Elles ont dans un premier temps été analysées au regard des critères de recevabilité (relever des compétences de la Ville, être localisées sur le territoire mainvillois, présenter un intérêt général et à visée collective, relever du budget d'investissement) par les techniciens et les membres du Comité de Pilotage (élus et citoyens associés).

Puis, elles ont été étudiées par les services municipaux afin de vérifier leur faisabilité.

**Au final, 19 idées ont été soumises au vote auprès des habitants (182 votants).**

Les idées lauréates pour cette première édition sont :

- Installation de bancs connectés
- Plantation d'un arbre pour chaque naissance d'un Mainvillois en 2022
- Installation d'une borne pour réparer les vélos

Les habitants qui ont proposé ces idées seront prochainement associés à leur mise en place.

La seconde édition a débuté le 20 mars dernier.

Vous pouvez dès à présent réfléchir à de nouvelles idées que vous souhaitez proposer.

Informations et renseignements :

- A la Maison des Projets
- Par mail : [mairie@ville-mainvilliers.fr](mailto:mairie@ville-mainvilliers.fr)
- Par téléphone : 02 37 18 56 74

**2ÈME ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF : VOUS PROPOSEZ, VOUS DÉCIDEZ !**

**DU 20 MARS AU 18 JUIN 2023, CHAQUE MAINVILLOIS (PETIT ET GRAND) POURRA DÉPOSER SON IDÉE POUR CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA VILLE !**

**6 THÈMES PROPOSÉS :**

- DÉVELOPPEMENT DURABLE
- ESPACES VERTS
- CULTURE
- SPORT
- ESPACE PARTAGÉ
- ÉDUCATION

**PLUS D'INFOS À LA MAISON DES PROJETS PLACE DU MARCHÉ AU 02 37 18 56 74 OU SUR [jeparticipe.ville-mainvilliers.fr](http://jeparticipe.ville-mainvilliers.fr)**

**Mainvilliers**



## Les animations 2023 du Conseil Citoyen de Mainvilliers



La Politique de la Ville c'est également la contribution d'un groupe d'habitants et de représentants de différentes associations (Reconstruire Ensemble, ADSEA28, CSE Jules Verne, Femmes d'Afrique et d'Ailleurs, M'Bongui et Jeunes 2M1V) qui se réunissent régulièrement pour mettre en place des actions pour les habitants.

Les membres du Conseil Citoyen sont des forces vives pour relayer des informations, participer aux différents temps de concertation (dans le cadre du projet de renouvellement urbain)...

Pour 2023, trois temps forts sont proposés aux Mainvillois : un après-midi « Jeux » en mars, un vide grenier le 2 juin (date à confirmer) et un repas partagé à la Bibliothèque en septembre.

Informations par mail [conseilcitoyenmainvilliers@yahoo.com](mailto:conseilcitoyenmainvilliers@yahoo.com) ou par téléphone 02 37 18 56 74 (Maison des Projets).

## CITOYENNETÉ

### Les jeunes élus du CME en mode écolo'

*Cette année, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont décidé de mener une action écologique sur la commune.*

Après une étude effectuée avec l'aide professionnelle de Patrick Sauvage du service des Espaces Verts et Propreté, ils ont décidé de créer une jachère fleurie et d'y installer à côté une spirale en pierre. Baptisée « hôtel-restaurant » par les enfants, cette maison pour insectes abrite verdure et nourriture. Des cuvettes garnies de plantes spécifiques ont été créées à cet effet dans la spirale.

Le 7 décembre dernier, les enfants ont trouvé un espace pouvant accueillir leur projet, accompagnés par Jean-Paul Rafat, adjoint au Maire en charge de la citoyenneté. Après échange avec les agents du service espaces verts, la jachère sera semée devant l'école Jean Zay sur un espace libéré par la déconstruction de la Banane et le long des palissades qui bordent l'allée qui relie l'avenue de la Résistance à la rue Jean Jaurès.



Dans la continuité de leur démarche, les jeunes conseillers sont allés rendre visite à Céline Lollivier à la Maison des Projets, le 8 février dernier. Elle leur a présenté les projets d'aménagement urbain, qui vont naître en remplacement de cet immense bâtiment que les Mainvillois appelaient la Banane, les quatre tours et de l'immeuble avenue de la Résistance.

Ils ont apprécié la création d'une nouvelle école qui jouxtera l'ALSH « L'île aux loisirs - Olympe de Gouges » et la création d'un parc linéaire avenue de Résistance que complètera bien leur jachère fleurie voisine

## Un cabinet bien-être pour soulager les maux

*Marie-Rose Da Silva, réflexologue et magnétiseuse vous accueille dans son cabinet chaleureux et apaisant.*

Ancienne cadre commerciale, Marie-Rose Da Silva a opéré un virage professionnel en 2020 suite à un choc personnel et a ouvert les portes de son cabinet bien-être à Seresville. Ses spécificités : écoute, conseil, massages et soins bien-être (Réflexologie plantaire, abdominale, facio-crânien et dorso-cranienne). Marie-Rose accompagne aussi bien les tout-petits que les seniors ou encore les personnes porteuses d'handicap. Son efficacité professionnelle ayant fait ses preuves, Marie-Rose a vu son chiffre d'affaires doubler entre 2021 et 2022 et sa clientèle est passée d'une vingtaine de personnes en 2020 à plus de 200 aujourd'hui.

Contact : MDSTRESS, 11 rue de la Mare Corbonne à Seresville. 07 81 45 42 95 ou mdstressa@gmail.com



## Ça roule avec l'Auto-école Drive It !



Depuis 2018, le Mainvillois Zouher Yahi a implanté son activité d'entrepreneur d'auto-école au 25 rue de la Liberté dans le quartier de Rechèvres. Impliqué dans la dynamique de la Ville, il propose le dispositif « Pass'permis » mis en place par la municipalité, permettant aux jeunes de 15 à 25 ans, sous conditions, de bénéficier d'une prise en charge partielle du permis contre une action citoyenne.

Il propose le permis voiture B et recherche actuellement une piste pour le permis moto afin de valider la partie plateau.

- 25 rue de l'Arbre de la Liberté - 28000 Chartres
- Contact : 07 66 28 32 97 - 02 37 36 74 46
- Horaires d'ouverture : du mardi au jeudi de 13h à 19h, le vendredi de 14h à 19h, le samedi de 10h à 16h

## Christelle gestion assure vos tâches administratives

L'entreprise Christelle gestion créée en juin 2022, assure le secrétariat administratif des professionnels et particuliers. Après une expérience de près de 20 ans en tant que secrétaire commerciale bilingue dans une entreprise de l'agglomération chartraine, cette Mainvilloise a souhaité mettre à profit son savoir-faire sous le statut d'auto-entrepreneur.

Disponibilité, rigueur et méthode sont les maîtres mots de l'entreprise Christelle gestion qui réalise aussi bien des tâches administratives classiques comme la rédaction de courriers et de mails que la planification de rendez-vous ou encore la gestion des factures.

- Contact : Christelle gestion 06 47 17 16 00





## L'espace bien-être « Em et vous » vous ouvre ses portes

Après l'ouverture du « Salon d'Emilie » il y a deux ans, l'institut « Em et Vous » est venu compléter la gamme de prestation bien-être et esthétique depuis juin 2022 proposé par Emilie et son équipe.

Tout deux étant situés à proximité l'un de l'autre, cela vous permet de bénéficier d'un réel moment de détente en alliant coiffure et esthétique.

La gamme de prestations proposées est large : épilation, beauté des mains et pieds, beauté du regard, soins visages et corps en partenariat avec une marque naturelle et bio, fabriquée en France.

La particularité de l'institut est de proposer des cures minceurs alliant le drainage lymphatique et la madérothérapie à l'aide d'accessoires en bois, le tout accompagné d'un suivi nutritionnel personnalisé selon vos besoins et vos envies.



- 10 rue de Verdun - 28300 Mainvilliers
- Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 9h à 17h.

## Tout pour la literie et le salon à La Halle au sommeil

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, le magasin franchisé La Halle au sommeil a ouvert ses portes au 7 rue Paul Langevin.



C'est avec un franc sourire que José Da Silva vous accueille dans sa boutique fraîchement ouverte et dédiée à la literie.

Ce ne sont pas moins de 600m<sup>2</sup> consacrés aux produits de la literie de fabrication 100% française et de marques connues, de textile de nuit haut de gamme ainsi que des canapés de fabrication européenne, «

toutes les marques à petits prix », précise le gérant de la nouvelle enseigne.

Fort de son expérience en tant que directeur de magasin de grande distribution ces 20 dernières années, ce jeune quadragénaire a souhaité se lancer dans l'entrepreneuriat dans le domaine d'activités qu'il maîtrise. « C'est assez naturellement que je me suis orienté vers ce créneau que je connais bien, qui demande de l'exigence et de l'accompagnement, en proposant à la clientèle du discount, des marques et de l'excellence », explique-t-il.

« Mon installation a été facilitée par la Ville de Mainvilliers et dès le mois de septembre, je vais embaucher un salarié à temps plein ainsi qu'un contrat en alternance, » conclut José Da Silva.

- 7 rue Paul Langevin - 28300 Mainvilliers
- Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 10h à 19h.

## Nathy coiff prend la route !

Bien connue par les Mainvillois, le salon de coiffure Nathy Coiff fait partie intégrante du paysage local. Installée au 42 rue Joliot Curie depuis 1987, Nathalie tire le rideau de son salon de coiffure. Appréciée de tous, elle a décidé de ne pas cesser complètement son activité. Si le salon ferme définitivement, Nathalie poursuivra son métier mais en se rendant au domicile de ses clients !

- Contact : Nathalie 06 84 49 44 85

## Le giratoire de la Fraternité fait peau neuve

*Les services techniques de la Ville sont à la manœuvre sur cet espace vert situé en entrée de ville, au croisement de l'avenue Gérard Philipe, de la rue Paul Langevin et Jean Rostand.*



Depuis sa création, dans les années 1980, ce giratoire n'avait fait l'objet d'aucune évolution. Et il était vraiment nécessaire, tant sur le plan du fleurissement durable, de l'optimisation des ressources, en eau, en temps passé pour l'entretien.

Pour ce giratoire et pour six autres espaces verts de la Ville, l'évolution des pratiques d'aménagement durable se poursuit permettant ainsi de réduire les quantités de plantes à massifs annuelles de près de 8000 plants.

Les pratiques de fleurissement évoluent.

Les plantes à massifs dites « annuelles » sont achetées ou produites chaque année au printemps, jetées ensuite à l'automne. L'Agenda 21 de la Ville, les enjeux climatiques, financiers, nous amènent vers

des pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement, de la planète. Ainsi, les collectivités territoriales d'une manière générale, mais également les particuliers, sont impliqués dans la mise en scène des jardins pour y installer des plantes pérennes comme les arbustes, les vivaces, les graminées, les arbres...

Par ailleurs, le carrefour des rues Philarète Chasles et de la République, attenant au COMPA, sera également modifié dès cet été, les aménagements espaces verts mutent pour devenir complètement orientés vers le développement durable, dû aux travaux de modification d'accès du pôle gare de la Ville de Chartres.

## Conserver et valoriser la mémoire du quartier Tallemont : appel à témoignages, photos et archives !

Après la déconstruction de la Banane, celle de la barre Résistance et des Quatre tours se prépare avec notamment la phase de relogement en cours. Construit dans les années 60-70, le quartier Tallemont va bénéficier d'une transformation profonde dans le cadre du programme de renouvellement urbain. Avant de tourner cette page d'histoire, la municipalité souhaite conserver et valoriser la mémoire de ce lieu de vie emblématique de Mainvilliers.

Pour cela, les habitantes et habitants qui vivent ou ont vécu dans ce quartier sont invités à remettre témoignages, photos et autres archives. Sur la base des documents reçus, un travail sera effectué pour créer une exposition ouverte au public et un ouvrage sur la mémoire du quartier Tallemont. Alors à vos stylos et photos pour raconter l'ambiance, un moment vécu ou ce qui vous a marqué dans la vie du quartier !

Transmettez vos souvenirs à Céline Lollivier en venant à sa rencontre à la maison des projets (place du Marché) ou par e-mail à [mairie@ville-mainvilliers.fr](mailto:mairie@ville-mainvilliers.fr). N'hésitez pas à vous renseigner directement auprès d'elle au 02 37 18 56 74.





## Modification du PLU : c'est l'heure de l'enquête publique

La Ville a prescrit la modification n°3 de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 7 avril 2022. Une réunion publique s'était tenue le 16 septembre 2022 avec les riverains du quartier de Boisville afin de présenter les différents enjeux de cette modification :

- Faire évoluer l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « Boisville » afin de permettre la réalisation d'un projet immobilier prévoyant la création de logements collectifs et individuels groupés,
- Conserver le principe de trame verte initialement prévu dans l'OAP,
- Modifier la réglementation des clôtures donnant sur le domaine public et en limites séparatives, afin de permettre une harmonisation sur le secteur,
- Conserver les principes de cône de vue sur la cathédrale de Chartres.

Pour permettre à tous les habitants de prendre connaissance de cette modification du PLU, une enquête publique se déroulera du lundi 20 mars au jeudi 20 avril inclus. Désigné par le tribunal administratif d'Orléans, un commissaire enquêteur garantira le bon déroulement de l'enquête publique et en fera un rapport avec des conclusions motivées. Vous pourrez le rencontrer lors de ses permanences en mairie le lundi 20 mars de 15h30 à 17h30, le mercredi 5 avril de 10h à 12h et le jeudi 20 avril de 15h30 à 17h30.



Chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification du document d'urbanisme et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête mis à disposition à l'accueil de la mairie, ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à l'adresse postale de la mairie (Monsieur le Commissaire enquêteur, Hôtel de ville – 28300 Mainvilliers) ou par voie électronique à l'adresse suivante : [PLU-modif3@ville-mainvilliers.fr](mailto:PLU-modif3@ville-mainvilliers.fr), indiquant en objet du courriel « « observations modification n°3 du PLU de MAINVILLIERS pour commissaire enquêteur » ».

L'objectif pour la municipalité est d'approuver la modification n°3 de son PLU et de le rendre exécutoire d'ici cet été.

## Nouvelles concertations à venir dans le cadre de la révision du PLU



La Ville a prescrit la révision de son PLU au Conseil municipal du 7 avril 2022. Après un travail de diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été mis en discussion lors d'une réunion publique tenue le 15 novembre 2022 (support de présentation accessible sur le site Internet de la mairie) et a été présenté et débattu au Conseil Municipal de décembre 2022.

Les orientations et objectifs poursuivis par la municipalité sont :

- Maîtriser l'urbanisation sur l'ensemble du territoire, notamment les quartiers pavillonnaires,
- Développer l'offre de logement en permettant la mu-

tabilité de la ZAE du Vallier, (partie nord), en une zone de mixité d'habitations et de commerces,

- Protéger et valoriser les espaces naturels en développant leurs usages, avec par exemple la création d'un axe vert entre la vallée du Couasnon, Seresville et le centre-ville,
- Anticiper les effets du réchauffement climatique en intégrant les principes de développement durable dans l'urbanisation et la construction,
- Favoriser le développement des déplacements doux,
- Préserver les linéaires et le patrimoine bâti historique de la ville,

La Ville est maintenant entrée dans la partie réglementaire de la révision de son PLU. Ainsi, en plus du travail sur les Orientations d'Aménagements et de Programmes (OAP), les grandes lignes réglementaires sont en pleine réflexions. Pour présenter ces nouveaux éléments qui structureront le PLU révisé, une nouvelle réunion publique est organisée le lundi 22 mai 2023 à 18h30 en mairie.

L'objectif pour la municipalité est d'approuver son nouveau PLU à l'été 2023 et de le rendre exécutoire en 2024.



## La Ville de Mainvilliers poursuit son engagement en faveur du développement durable

*La Ville de Mainvilliers entend poursuivre son engagement en faveur du développement durable en mettant en place de nouvelles initiatives durant cette année 2023.*

Les travaux de végétalisation de la cour de l'école Coubertin débuteront avec pour objectif de végétaliser les espaces scolaires, de contribuer à l'améliorer de la qualité de l'air et de lutter contre les phénomènes d'îlot de chaleur.

En complément, la Ville travaille sur un projet de création de carrés potagers pour les cours des écoles élémentaires Coubertin et Victor Hugo. Dans cette optique, des récupérateurs d'eau de pluie seront installés dans les cours d'écoles afin de garantir l'apport en eau nécessaire aux plantations tout au long de l'année. Ces carrés potagers permettront aux élèves d'apprendre à cultiver des fruits et légumes. Cette activité contribuera à la sensibilisation des jeunes à l'importance de manger sainement et de protéger l'environnement.

De plus, la Ville réfléchit également à la possibilité de proposer un goûter équilibré lors des animations à destination des enfants, afin de promouvoir une alimentation saine pour tous.

En matière de mobilité durable, la finalisation du schéma directeur cyclable permettra de planifier et de donner une cohérence aux aménagements cyclables qui seront réalisés durant les années à venir. En outre, une fête autour des deux roues non-motorisés sera organisée afin de promouvoir l'usage de modes de déplacements écologiques et afin de sensibiliser les habitants à la sécurité routière.

Cet événement se tiendra le samedi 16 septembre sur la Place du Marché, la programmation vous sera dévoilée plus tard dans l'année. Cette fête marquera



le début de la Semaine Européenne du Développement Durable qui s'étalera sur 3 semaines, durant lesquelles diverses animations vous seront proposées.

Par ailleurs, le programme Moby à l'école continuera en 2023, avec la poursuite de la sensibilisation des élèves et la réalisation du plan d'actions pour encourager l'écomobilité scolaire.

Enfin, le projet "un nouveau Mainvillois = un arbre planté", retenu dans le cadre du budget participatif, témoigne de la volonté de la Ville de s'engager pour l'environnement. La Ville étudie d'ailleurs la possibilité de planter des arbres et arbustes comestibles en bordure du futur parc forestier qui sera réalisé dans le cadre du programme de renouvellement urbain le long de l'avenue de la Résistance, afin de contribuer au renforcement de la biodiversité.

### Distribution des sacs poubelles

À Mainvilliers, la distribution se déroulera durant 2 semaines consécutives, du lundi 3 avril au samedi 15 avril à l'Ancien Arsenal (avenue Victor Hugo) entre la salle des fêtes et les salles Victor Hugo. Passée cette date, vous devrez attendre l'année prochaine pour retirer des sacs.

Horaires de distribution :

- Lundi 3 avril de 12h30 à 17h30
- Du mardi 4 avril au vendredi 7 avril de 9h à 17h30
- Samedi 8 avril de 9h à 12h30
- Du mardi 11 avril au vendredi 14 avril de 9h00 à 17h30
- Samedi 15 avril de 9h à 12h30

Les habitants, non dotés de bacs roulants fournis par Chartres métropole, peuvent retirer des sacs bleus et jaunes. Mais aussi des sacs kraft biodégradables s'ils possèdent un jardin.

Les habitants, dotés de bacs roulants, peuvent retirer uniquement des sacs kraft biodégradables s'ils possèdent un jardin.

Pour retirer vos sacs, vous devez vous munir de votre dernier avis de taxe d'habitation ou d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un proche peut venir retirer vos sacs pour vous, munis de vos pièces justificatives.





## Céline Lollivier, chargée de mission « Maison des Projets »



### Mainvilliers le Mag' : Pouvez-vous présenter votre activité et les missions principales ?

Céline Lollivier : Je suis chargée de mission « Maison des Projets » au sein de la Direction de la Vie Locale. Mon bureau est situé sur la place du Marché, à côté des commerces et notamment la laverie.

Mon poste est polyvalent. Je travaille en partenariat avec d'autres services de la Ville mais également avec des associations impliquées sur notre territoire. Mon bureau est ouvert au public les mardis après-midi et les jeudis matin. Cependant, je peux également vous accueillir sur rendez-vous.

Mes missions principales sont :

- Informer les habitants concernant le Projet de Renouvellement Urbain, une maquette est accessible pour mieux visualiser le projet ;
- Impliquer les habitants dans ce projet en proposant des ateliers de concertation ;
- Contribuer au dynamisme du territoire en proposant (en partenariat avec d'autres services de la Ville et/ou avec des associations mainvilloises) des animations, des actions, des projets ;
- Accompagner les associations impliquées dans le quartier Tallemont-Bretagne ;
- Animer le Budget Participatif, outil de démocratie participative qui permet à tous les Mainvillois de proposer des idées pour la Ville et ses habitants

### MM : Quels sont les avantages de votre profession et vos motivations ?

CL : Mon poste est très intéressant. Ce qui me motive c'est la proximité avec les habitants, c'est la possibilité de pouvoir agir, de répondre (le plus possible) à des besoins, c'est de travailler en synergie.

Notre territoire est très dynamique, de nombreux acteurs se mobilisent : associations (salariés et bénévoles), services municipaux, habitants... Tout n'est pas visible, mais je peux vous assurer qu'il y a une effervescence en termes d'idées et d'actions par de nombreux acteurs et notamment des habitants qui se mobilisent pour les habitants (par exemple : le Conseil Citoyen de Mainvilliers).

### MM : Selon vous, quelle est l'utilité de votre métier pour les administrés de Mainvilliers ? Que leur apportez-vous ?

CL : A mon sens, au sein de la mairie de Mainvilliers, chaque métier a une utilité pour les habitants, certains agissent dans l'ombre, d'autres sont plus visibles. C'est la mission même du service public. La Maison des Projets est un équipement de proximité, dans lequel on peut venir échanger, trouver des réponses, proposer des idées... Je ne suis pas sûre d'apporter quelque chose en particulier, c'est le travail d'équipe qui donne du sens et de l'utilité pour les administrés.

## Infos pratiques

### Coordonnées de la Maison des Projets :

- Place du Marché
- 02 37 18 56 74

### Horaires d'ouverture :

- Mardi après-midi (13h30-17h30) et jeudi matin (9h-12h30) ou sur rendez-vous.

## Les jeunes au cœur de l'action municipale

Riche de sa diversité et de sa jeunesse, la Ville de Mainvilliers s'engage pour les jeunes en proposant différents dispositifs : jobs coup de pouce, formations BAFA, pass'permis ou encore des activités sportives qui réunissent et fédèrent.

### Jobs coup de pouce : dépêchez-vous de vous inscrire !

Des jeunes en jobs coup de pouce seront accueillis dans les services de la Ville de Mainvilliers cette année encore.



**Vous cherchez un job d'été ?**

**Vous avez entre 16 et 18 ans ?**

**Vous êtes Mainvillois ?**

**Jobs coup de pouce !**



Des jeunes issus de nos différents quartiers ont découvert, l'an dernier, le fonctionnement des services municipaux grâce aux jobs coup de pouce. Première expérience professionnelle pour beaucoup, notamment pour les moins de 18 ans, ce dispositif permet de se confronter au monde du travail et aux obligations qui lui sont liées. Depuis plusieurs années, la Ville assume la totalité de la prise en charge financière de ces embauches temporaires.

Si vous avez un projet personnel et que l'opportunité de bénéficier d'un job coup de pouce vous intéresse, n'hésitez pas à postuler en adressant une lettre de motivation expliquant votre projet, ainsi qu'un CV.

Pour postuler pour les vacances d'été 2023, envoyez votre candidature avant le 12 avril. Candidature à adresser à : Madame le Maire – Hôtel de Ville – Direction de la vie locale – Place du Marché – CS31101 – 28305 Mainvilliers Cedex.

### L'édition 2023 de la Nation cup de Mainvilliers

Le stade Bernard Maroquin accueillera les 23, 24 et 25 juin prochains, la nouvelle édition de la Nation Cup de Mainvilliers.

Ce ne sont pas moins de 12 équipes qui s'affronteront fin juin, au stade Bernard Maroquin. Cette déclinaison locale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) fédère les jeunes originaires de différents horizons, le temps d'un week-end, dans un climat serein et porteur.

« Toute l'année nous organisons des événements pour occuper les jeunes, notamment le foot en salle, » explique Cheikiné Konaté, président de l'association Jeunes2M1V, « la Nation Cup réunira les jeunes d'ici et d'ailleurs autour d'un même centre d'intérêt : le football version africaine. Les équipes représenteront différents pays africains comme le Mali, la Tunisie, le Maroc et bien d'autres. Il y aura également la France de représentée. » Différentes animations agrémenteront ce tournoi avec la mise en place de structures gonflables pour les plus jeunes et des stands de restauration africaine.

Créée en décembre 2022, l'association Jeunes2M1V a pour but de lutter contre les rixes entre jeunes en mettant en place des actions fédératrices. S'adressant essentiellement aux jeunes de 15 à 25 ans, l'association met en place différents événements tout au long de l'année, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



Les participants à l'édition de la Nation cup.



## Dispositif du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)

*La Ville de Mainvilliers organise cette année un cursus BAFA.*

Ce cursus comprend la formation générale (8 jours), l'approfondissement (6 jours), le PSC1 et la formation Valeurs de la République et Laïcité (2 jours).

En partenariat avec l'organisme de formation la Ligue de l'enseignement, fédération d'Eure et Loir, ce dispositif BAFA permet à 15 Mainvillois de bénéficier d'une aide financière. En contrepartie, les stagiaires devront réaliser des heures citoyennes en participant à différentes manifestations organisées par la Ville.

Le premier stage s'est déroulé à la maison de quartier (avenue de la Résistance) du 18 au 25 février dernier. Les stagiaires ont ainsi pu découvrir le métier d'animateur. Différents thèmes ont été abordés (connaissance de l'enfant, législation, responsabilité civile et pénale...). Par ailleurs, ils ont pu organiser différentes activités, chants, grands jeux...

Les repas étaient pris au foyer restaurant Marie-Hélène Foucart ce qui a permis de créer du lien inter-générationnel.

La prochaine étape pour les stagiaires qui ont validé la formation générale est la recherche d'un stage pratique au sein d'un accueil de loisirs ou d'un centre

de vacances. Le stage d'approfondissement est prévu du lundi 23 au samedi 28 octobre, il marquera la fin du cursus BAFA.



*Les jeunes stagiaires BAFA ont participé à une animation « mardi gras » le 21 février au foyer restaurant Marie-Hélène Foucart*





## « Mentorat by Leo »

Le Centre Socio-Educatif Jules Verne est relai du dispositif « MENTORAT BY LEO » de la Fédération Léo Lagrange. Ce dispositif vise à mettre en lien des mentors pour accompagner des jeunes âgés de 16 à 30 ans pour les aider à mieux se connaître, révéler leur potentiel, prendre confiance en eux, gagner en autonomie ou développer leur désir et pouvoir d'agir. Un parcours de mentorat s'organise sur une période de 6 mois à raison de 4h par mois renouvelable.

Pour bénéficier de ce dispositif en tant que mentor ou en tant que jeune accompagné, il suffit de s'inscrire sur la plateforme « mentoratbyleo.fr ». A l'issue de cette inscription et selon les préférences indiquées, un binôme sera pré-identifié et validé par le référent MentoratByLeo.

Tout au long du parcours, l'équipe Mentorat By Léo reste joignable pour toutes questions. Plateforme d'inscription : MENTORATBYLEO.FR

Informations au CSE Jules Verne auprès de Laetitia Fernandes au 137 Avenue de la Résistance ou par téléphone au 02.37.23.21.14

## Pass' permis, une aide financière pour les 15-25 ans

*Les élus ont reconduit cette année l'aide au financement du permis de conduire.*



Ce dispositif s'adresse aux jeunes Mainvillois âgés de 15 à 25 ans. La Ville participe au financement du permis de conduire en contrepartie d'une action citoyenne au sein de la commune.

Afin de garantir un accès égal à tous les jeunes Mainvillois, un barème d'attribution financière a été fixé tenant compte du quotient familial.

Le montant de l'aide est plafonné à 900 € selon le barème du quotient familial.

Après un entretien avec un agent du CCAS, la commission d'attribution des aides financières statue sur les demandes.

Les éléments nécessaires à l'instruction des dossiers :

- Ne pas avoir été formé au permis et être inscrit

dans une auto-école

- Quittance de loyer pour justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Justificatif de ressources et de charges du foyer et du candidat
- Avis d'imposition N-1 du foyer et du candidat
- Pièce d'identité
- Justificatif de situation (scolarité, en recherche d'emploi, formations, futur projet personnel)
- Attestation CAF du foyer

Un partenariat a été mis en place avec deux auto-écoles de la ville : l'auto-école de la Mairie et l'auto-école Drive-it.

En 2022, 8 jeunes ont fait appel au CCAS pour être aidés dans leur formation du permis de conduire.

Les actions citoyennes et bénévoles effectuées par les jeunes au sein de la collectivité ont été réalisées au service technique municipal, à la bibliothèque, au multi accueil, aux espaces verts et lors du repas des aînés.

Les jeunes ont tous apprécié cette action bénévole qui a permis à chacun de rendre service et de découvrir la vie de la collectivité.

Inscription : RDV auprès du CCAS au 02 37 18 32 26 du 1er au 15 avril



## L'ascension du CSM Foot

Le 15 février dernier, le CS Mainvilliers Football a eu l'honneur de recevoir l'ex- vice-président et directeur sportif de l'AS Monaco (2013-2019). Durant cette période, Vadim Vasilyev a eu l'opportunité de recruter des joueurs de très bon niveau tels que Falcao, James Rodriguez, Golovin etc... Aujourd'hui, Vadim Vasilyev dirige son entreprise d'agent sportif nommé "VV Consulting" afin d'accompagner les sportifs de haut niveau.

Durant la deuxième semaine des vacances de février, le CS Mainvilliers Football et le FC Lucé Ouest se sont de nouveau associés pour effectuer une action en commun avec les jeunes des deux communes voisines. Le but ? Sensibiliser les jeunes des deux clubs sur le partage d'expérience entre deux clubs et deux villes voisines sans prendre en compte la provenance. Au programme, activités Futsal et repas en commun. (photos pièces jointes)

Les stagiaires du CS Mainvilliers Football ont clôturé leur stage vacances en assistant à la 18<sup>ème</sup> journée de Liqui Moly Starligue (1<sup>ère</sup> Division Professionnelle de Handball) entre le C'Chartres MHB et St Raphaël. Malgré la défaite des locaux, nos jeunes ont pu prendre quelques photos à la fin du match avec les joueurs professionnels de Chartres.

Pendant les vacances de février, le club organisait également en parallèle 4 tournois futsal au Gymnase Bernard Maroquin sur plusieurs catégories : U10, U11, U12, U13. Ces événements ont réuni différentes équipes venant de région parisienne, de Normandie, d'Indre-et-Loire, du Loiret et même d'Angers.

Découvrez les vainqueurs.

U10 : Orléans Escales

U11 : CS Mainvilliers Football

U12 : Fleury les Aubrais

U13 : Linas Montlhéry





## Vos prochains rendez-vous culturels !

mars

### SPECTACLE DE CLOWN EN MUSIQUE / EN FAMILLE

Le Pupitre

Cie le cirque en équilibre

Mercredi 22 mars à 14h30

Salle des fêtes



### CONCERT / MUSIQUE IRLANDAISE

Soirée Irlandaise

Avec le groupe Galway

Vendredi 31 mars à 20h30

Salle des fêtes



### THÉÂTRE / CRÉATION

Isaac, un enfant caché

Vendredi 31 mars à 20h30

Studio-théâtre



avril

### SOIRÉE / BAL FOLK

Bal folk

Samedi 1er avril à 20h45

Salle des fêtes



### MUSIQUE / SOUL

Thomas Kahn et ses musiciens

Vendredi 7 avril à 20h30

Salle des fêtes





**FESTIVAL JEUNE PUBLIC SPECTACLES**

Festival jeune public pour  
petites et grandes personnes  
2<sup>ème</sup> édition

Du mardi 11 au samedi 15 avril

Structures culturelles et  
socio-éducatives



© Alice Grégoire

**SPECTACLE MARIONNETTES / EN FAMILLE**

« Jeu »

Cie a Kan la Dériv'

Mercredi 31 mai à 10h30

Salle des fêtes



© Anthony Diaz

mai

**CONCERT / BAROQUE**

Les hautbois et bassons à la cour  
du Roi Soleil

Association Euréliades

Dimanche 4 juin à 16h30

Église Saint-Hilaire



© Paul Attali

juin

**ÉVÈNEMENT/ FÊTE**

Fête de la Saint-Hilaire

Du vendredi 16 au dimanche 18 juin

Parc des Vauroux

**ÉVÈNEMENT/ FÊTE**

Fête Nationale

Vendredi 14 juillet à 17h

Cour de l'école Emile Zola



juillet

## Les nouveaux services numériques de votre bibliothèque

Rendez-vous sur le nouveau site internet, l'appli Mobithèque et les réseaux sociaux.

### Le nouveau site internet de la bibliothèque

**BIBLIOTHÈQUE JEAN DE LA FONTAINE**

**DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SITE !**

[bibliotheque.ville-mainvilliers.fr](http://bibliotheque.ville-mainvilliers.fr)

+ de simplicité

+ de services

+ d'actualités

PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE | Direction régionale des affaires culturelles

Mainvilliers

### L'appli Mobithèque... la bibliothèque dans ma poche !

Restez connecté(e) à votre bibliothèque grâce à l'application mobile **Mobithèque**. Connectez-vous et consultez **les actualités et les événements** de votre bibliothèque, réalisez vos **recherches** de lectures, **réservez et empruntez** !

Disponible sur iOS et Android, l'application Mobithèque est téléchargeable gratuitement depuis les 2 principaux stores du marché. Une fois l'application téléchargée, **choisissez votre bibliothèque et identifiez-vous** via vos informations de connexion habituelles ou en scannant votre carte lecteur !

PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE | Direction régionale des affaires culturelles

Librairie Égalité Patrimoine

MOBITHÈQUE

Public library

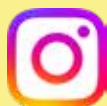
Nom de compte

Mot de passe

Se connecter

Mot de passe oublié ?

### Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



@bibliothequedemainvilliers



@bibliothequedemainvilliers





## Seniors... nous répondons à vos questions !

### Qui peut et comment participer au repas des seniors et des aînés ?

Le repas des seniors et des aînés est proposé à la salle des fêtes sur deux dates au mois d'octobre tous les ans. Il s'agit d'un repas suivi d'une animation musicale et dansante. Ce repas est offert aux Mainvillois de 70 ans et plus (les épouses ou époux sont également invités quel que soit leur âge).

Attention, vous ne recevez pas d'invitation nominative. C'est à vous de venir aux permanences d'inscriptions qui se déroulent au foyer restaurant Marie-Hélène Foucart courant septembre. Les modalités d'inscription détaillées sont systématiquement indiquées dans Mainvilliers le Mag'.

### Les dates des repas sont-elles déjà fixées pour 2023 ?

Oui, notez d'ores et déjà dans votre agenda... vous pourrez cette année participer à ce moment de convivialité le samedi 14 octobre ou le dimanche 15 octobre.

### A qui sont distribués les colis des seniors ?

Ils sont distribués aux Mainvillois de 85 ans et plus qui ne sont pas venus aux repas des seniors et des aînés. La distribution par l'équipe municipale se déroule sur le mois de décembre. La liste des bénéficiaires est tenue à jour par les services de la Ville mais cela reste un exercice délicat car la population est en constante évolution. Si vous êtes concernés par le colis, n'hésitez pas à vous rapprocher du foyer restaurant ou du CCAS afin de vous faire connaître !

### Qui peut venir au foyer restaurant Marie-Hélène Foucart ?

Le foyer restaurant est ouvert aux personnes retraitées, Mainvilloises ou non.

### Peut-on participer aux activités du foyer restaurant sans venir déjeuner ?

C'est tout à fait possible. Le foyer restaurant est un

lieu de restauration mais également un lieu de vie et de rencontres. Les ateliers santé, les temps de divertissement, les actions intergénérationnelles sont proposées afin de rompre l'isolement et favoriser le bien vieillir.

### Quels sont les prochains repas à thème ?

Les moules/frites auront lieu le 7 avril et le 5 mai, une paëlla sera proposée le 28 mars et un repas bistrot guinguette le 16 mai.

### Quelle sera la prochaine action santé proposée au foyer restaurant ?

Un atelier « sommeil, mieux le comprendre, mieux le gérer par la sophrologie » est programmé les lundis 15, 22, 29 mai et 5 juin de 14h à 16h. Ce parcours santé en 4 séances est gratuit, il vous suffit juste de vous y inscrire !

### De nouvelles activités sont-elles envisagées ?

Le foyer restaurant souhaite s'ouvrir à de nouvelles pratiques. Une séance découverte « yoga senior » sera ainsi proposée le jeudi 30 mars prochain de 11h à 12h. Mylène Vassort, professeur diplômée, animera cette séance et assurera un accueil bienveillant pour que chacun puisse trouver sa place dans une expérience humaine de « yoga ». Si cette discipline rencontre son public, elle sera proposée de façon récurrente.

### Comment connaître le programme d'animation ou encore les menus proposés au foyer restaurant ?

Ils sont disponibles sur le site de la Ville mais également affichés dans les locaux.

Pour les personnes qui n'ont pas accès à l'outil informatique, faites-vous connaître et vous recevrez ces informations directement chez vous.

## L'aide aux devoirs, un accompagnement au quotidien

*L'aide aux devoirs est un accompagnement personnalisé permettant à l'élève de comprendre et de mieux mémoriser ses leçons.*

*Ce soutien scolaire de proximité pour qu'il soit à terme efficace, doit avoir lieu plusieurs fois par semaine au sein de groupes à effectifs limités.*



Il s'agit pour l'enfant de gagner en autonomie en acquérant une méthode de travail, indispensable pour apprendre et comprendre ses leçons.

Ce soutien scolaire se conjugue durant trois jours, les lundis, mardis et jeudis dans les trois groupes scolaires où sont scolarisés au total 1037 élèves de la toute petite section au CM2.

Un référent, identifié dans chaque école, gère au plus près l'organisation et le fonctionnement du dispositif pédagogique.

La prise en charge des enfants après les cours se déroule de la façon suivante : à 16h30, les enseignants conduisent leurs élèves dans la salle polyvalente pour le temps du goûter, après l'effort le réconfort ! Une pause de 15 minutes indispensable avant de rejoindre son groupe d'appartenance et l'intervenant en charge de l'aide aux devoirs. Une dizaine d'élèves en moyenne compose chaque groupe, un chiffre restreint et contenu pour rendre efficient le soutien in-

dividuel durant 45 minutes effectives.

La liaison entre la classe et le dispositif reste un temps informel. L'enseignant peut en fonction du contexte, communiquer des informations à l'intervenant et vice versa sur la journée de l'enfant.

Des enseignants volontaires participent à ce dispositif et se répartissent de la façon suivante :

5 professeurs des écoles à Jean Zay, 3 à Zola et 6 à Coubertin.

D'autres animateurs complètent et renforcent cette organisation :

1 retraité et 3 animateurs à Jean Zay, 8 animateurs à Zola, 7 animateurs et 1 prestataire d'un club sportif à Coubertin.

La fréquentation est significative. Au total, 366 élèves inscrits et répartis de la façon suivante :

97 à Jean Zay, 104 à Zola et 165 à Coubertin.

L'aide aux devoirs correspond aux attentes des familles, les chiffres en témoignent, et la compétence des intervenants issus de divers horizons participe à cet attachement exprimé.

Le vendredi après-midi se déploie différemment puisque les animations et activités se substituent à l'aide aux devoirs.

Le nombre d'inscrits est conséquent, il avoisine 280 participants pris en charge par 17 animateurs, 1 enseignant spécialiste du jeu d'échec, 5 prestataires qui animent des ateliers dédiés au sport, à la danse, à la mosaïque et au pixel art.

## Les travaux se poursuivent au pôle petite enfance

*Le Multi-Accueil a déménagé, provisoirement, fin novembre dans les nouveaux locaux du Pôle petite enfance.*

Le déménagement était un véritable tour de force mais grâce à la motivation de l'équipe et l'aide des agents du centre technique municipal, tout s'est déroulé sans heurt.

Les agents du multi-accueil avaient anticipé ce changement de lieu et ont su s'organiser pour que les enfants s'y adaptent facilement. Tout a été mis en œuvre pour que parents et enfants soient accueillis dans la bienveillance et se sentent sécurisés face à ce changement de lieu.

Un nouveau déménagement est prévu cet été afin de réintégrer les locaux restructurés du Multi-Accueil. L'emménagement de la Crèche Familiale, du Relais Petite Enfance et du Lieu d'Accueil Enfants-Parents

(Roule Bonhomme) est également prévu dans ces locaux, une fois les travaux terminés.

### 5 places supplémentaires au Multi-accueil

La Ville a demandé l'augmentation de 5 places supplémentaires au Multi-accueil, auprès de la PMI et de la CAF. L'agrément a été donné en janvier 2023. La dernière commission d'attribution des places d'accueil (CAPA) a attribué ces places à 5 familles pour 5 enfants.

## Des surchaussures solidaires au pôle petite enfance

En avril 2020, au début de la crise sanitaire, la Ville avait lancé un appel aux citoyens et associations locales pour confectionner les premiers masques en tissu pour les habitants.

D'emblée, la Régie de quartier et ses habitants volontaires ont répondu présents. Grâce à un financement Contrat de Ville, un projet est né : « De fil en aiguille » et continue d'exister. Implanté au sein de la conciergerie solidaire, l'atelier co-animé par 2 bénévoles, Brigitte MARIS et Paulette MENIALEC, facilite la création du lien social auprès des habitants du quartier.

Cécilia DUBOCQ, responsable du relais petite enfance de Mainvilliers, a contacté les bénévoles pour fabriquer des surchaussures destinées à être portées par tous les usagers et le personnel du pôle petite enfance.

La ville de Mainvilliers, dans un souci d'écologie et de proximité, a financé le tissu nécessaire pour



confectionner une cinquantaine de surchaussures lavables.

## SANTÉ

### Une nouvelle offre de soins sur Mainvilliers

*L'Hôpital privé d'Eure et Loir (HPEL) installé à Mainvilliers étoffe son offre de soins et propose désormais un centre de chirurgie rachidienne.*



En 2021, près d'un millier de patients souffrant de pathologies rachidiennes ont été opérés en dehors du département faute d'offre de soin. La prise en charge de ces patients loin du domicile pose la question de la continuité des soins et occasionne des frais supplémentaires.

Cette installation en Eure et Loir vise à offrir une offre de soin de proximité pour les pathologies dégénératives, traumatiques et les déformations de la colonne vertébrale en créant des liens avec le tissu médical présent au sein du territoire : médecins généralistes, rhumatologues, radiologues, urgentistes, rééducateurs...

La chirurgie du dos nécessite un plateau technique particulier, que l'HPEL a réussi à mettre en place avec le soutien du groupe ELSAN avec notamment l'acquisition de table, instruments, appareils d'imagerie dédiés à la chirurgie du rachis et très prochainement un système de neuro navigation. Sorte de « GPS chirurgical » celle-ci permettra un gain de précision dans les gestes techniques et une plus grande sécurité pour le patient, faisant égaler le plateau technique de l'HPEL à celui des centres parisiens.

Avec le Docteur Heyberger Clémence et le Docteur Meyblum Jean, des consultations ont lieu quotidiennement sur le site de Mainvilliers. Des créneaux horaires étant réservés pour les urgences avec un accès à l'imagerie notamment IRM.

Afin de répondre au mieux aux attentes de la population, des consultations sont organisées en soirée et le samedi.

De plus, une consultation est assurée par le Docteur MEYBLUM tous les jeudis sur Châteaudun.





## Registre « canicule - grand froid »

Le registre des personnes susceptibles d'être fragilisées par une vague de forte chaleur ou de grand-froid, permet une intervention ciblée et rapide des services sociaux et sanitaires, lorsque l'alerte est déclenchée par le Préfet. Ce fichier est au CCAS.

Cette inscription est une démarche libre et volontaire ; le registre nominatif est confidentiel.

Sont concernées :

- Les personnes de 65 ans et plus, résidant à leur domicile
- Les personnes handicapées et les personnes isolées

Si vous souhaitez vous inscrire, merci de remplir le bulletin ci-dessous et de le déposer au CCAS au 125, Avenue de la Résistance – Mainvilliers.

En cas d'impossibilité de vous déplacer, l'inscription peut se faire par téléphone au 02 37 18 30 61 ou au 02 37 18 32 26.



### PLAN CANICULE

Demande d'inscription sur le registre nominatif

#### MONSIEUR

Nom : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : .....

N° de téléphone portable : .....

Situation familiale : Marié(e) ☐ veuf(ve) ☐ célibataire ☐ en couple ☐

Adresse complète : .....

N° de téléphone fixe : .....

#### MADAME

Nom : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : .....

N° de téléphone portable : .....

### Autres informations

#### Personne à prévenir en cas de nécessité :

NOM / Prénom ..... N° de téléphone : .....

NOM / Prénom ..... N° de téléphone : .....

Bénéficiez-vous des services d'une aide à domicile ? .....

Si oui, merci d'indiquer ci-dessus le nom et le numéro de téléphone de ce service

Bénéficiez-vous du portage de repas à domicile, si oui, par qui ? .....

Bénéficiez-vous d'un service de téléalarme ? .....

Avez-vous de la famille ou des amis qui viennent souvent vous rendre visite et/ou prendre de vos nouvelles par téléphone ?

oui ☐ non ☐

*A signaler que cette inscription est facultative et qu'une modification ou radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de l'intéressé(e).*



## Rejoignez les Restos du Coeur d'Eure-et-Loir

La Collecte Nationale des Restos du Coeur s'est déroulée les 3, 4 et 5 mars derniers, dans toute la France.



Chaque année, la collecte des Restos du Coeur s'affirme comme un grand moment de solidarité et de convivialité.

Cette action a largement été rendue possible grâce à l'engagement des bénévoles, qui ont été présents

dans des milliers de supermarchés et commerces pour récolter des denrées alimentaires et des produits d'hygiène.

Leurs besoins en bénévolat sont très variés et dépassent le cadre de l'aide alimentaire (communication, recrutement bénévole, informatique, etc.).

Vous trouverez forcément une mission qui vous correspond.

Pour plus d'informations, contactez madame Nicole Hallay, Les Restos du Coeur d'Eure-et-Loir, 8 rue de la Taye, 28110 Lucé

Téléphone : 02 37 36 89 03

## Mainvilliers Tennis Club

Avec ses 5 terrains extérieurs et ses 3 salles, le Mainvilliers Tennis Club est heureux de vous proposer l'accès à ses cours du 1<sup>er</sup> avril au 31 août pour 50 €.

Alors que vous soyez joueur de terre battue ou fan de quick, joueur de tennis confirmé ou loisir, vous trouverez forcément le moyen de vous amuser sur nos terrains.

Pour vous inscrire, déposez le bulletin d'inscription (disponible sur notre page Facebook : MainvilliersTennisClub), accompagné du règlement de 50 € et d'un certificat médical (non contre-indication à la pratique du tennis en compétition) dans la boîte aux lettres du club au 28 bis rue Léon Fouré, face à l'église de Mainvilliers.



## L'APE de l'école Coubertin organise son vide-grenier

L'APE Pierre de Coubertin organise, le dimanche 2 avril de 7h à 18h, son Bric à Brac dans la cour de l'école et le plateau sportif ; 2 € le mètre (tables/chaises non fournies).

Buvette sur place, barbe à papa, quiches, gâteaux,...

Réservation sur le site :

[www.helloasso.com/associations/ape-pierre-de-coubertin-mainvilliers/evenements/bric-a-brac-du-printemps](http://www.helloasso.com/associations/ape-pierre-de-coubertin-mainvilliers/evenements/bric-a-brac-du-printemps)



## La Recyclerie Solidaire a trouvé son public !



Depuis son ouverture le 30 novembre dernier, après deux mois de fonctionnement, la Recyclerie Solidaire de Reconstruire Ensemble tire un premier bilan encourageant.

D'une part, plus de 200 personnes, habitants de toute l'agglomération, ont décidé de vider leurs caves et greniers et d'apporter ainsi plus de 6 tonnes d'objets sur le site. D'autre part, plus de 1 tonne de petits mobiliers ont été collectés dans les locaux dédiés au réemploi de 3 déchetteries de l'agglomération. Au total, ce sont donc déjà plus de 7 tonnes d'objets qui vont avoir droit à une seconde vie.

D'autre part, la boutique a trouvé son public de chineurs avec une moyenne de 150 personnes lors des jours d'ouverture. A ce stade, en deux mois, près de 4 tonnes d'objets ont été revendus, autant d'objets qui ne seront donc pas incinérés ni enfouis.

Par ailleurs, cette Recyclerie, dispositif d'insertion professionnelle a permis l'embauche de 9 personnes dont 2 en CDI et de 7 en transition professionnelle soit un effectif total de 9 personnes qui passera à 11 début mars.

Enfin, nous pouvons annoncer la mise en place prochaine, à compter du second trimestre 2023, de divers ateliers de sensibilisation, à destination de tous les habitants, dédiés au réemploi, à la réparation, au relooking.

Informations pratiques :

La Recyclerie solidaire est située au 15 rue Jean Perin à Mainvilliers.

Pour déposer des objets en bon état, merci de réserver sur le site [reconstruire-ensemble.reservio.com](https://reconstruire-ensemble.reservio.com) La boutique est ouverte les mercredis et samedis de 10h à 18h.

## Le CSE haut en couleurs !

Pendant les vacances d'hiver, les jeunes âgés de 11 à 17 ans inscrits sur les accueils de loisirs ont participé à un chantier peinture.

Après validation par la Ville de Mainvilliers, les jeunes ont pris part à ces travaux de peinture : nettoyage des murs et peinture étaient à l'ordre du jour. Accompagnés par les animateurs, un adulte bénévole ainsi que des jeunes de l'association OSE, le hall a été entièrement repeint.

Une fresque réalisée avec l'association PSK aux précédentes vacances a été installée pour donner un peu de couleur à ce hall.

Une petite inauguration a été faite Vendredi 24 Février avec les jeunes et leurs animateurs.

Les jeunes et les animateurs continuent l'aménagement de cet espace pour en faire un espace de jeux pour les jeunes.







Le Conseil municipal de Mainvilliers, installé le 28 janvier 2022, est composé de 33 élus, dont 27 issus de la majorité municipale et 6 de la minorité. Vous trouverez dans cette rubrique vos représentants élus qui siègent au Conseil Municipal pour prendre les décisions qui vous concernent.

## ***Ils font la ville,*** **focus sur**

Samir KASMI,  
Conseiller municipal délégué,  
chargé de la Jeunesse  
(7 – 16 ans)

### **Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?**

« Je m'appelle Samir Kasmi, j'ai 50 ans, je suis marié depuis 24 ans. Je réside à Mainvilliers depuis maintenant 25 ans. Je suis père de 4 enfants. Actuellement, je suis cadre dans une entreprise automobile spécialisée. Je suis responsable des agences de Lucé, de Châteaudun et de Nogent-le-Rotrou.

Je préside aux destinées de l'association CS Mainvilliers Football qui compte aujourd'hui 580 licenciés dont 35 éducateurs et une dizaine de bénévoles. J'ai vu évoluer ce club depuis 4 ans. A mon arrivée l'équipe fanion évoluait en R3. Désormais, grâce au travail abouti et à la

Je rencontre ces jeunes régulièrement sur nos stades de foot et je les connais très bien.

détermination de nos équipes, nous espérons pour la saison prochaine atteindre le niveau national.

En plus de mon métier et de ma passion dévouée pour le football, je suis également élu à la jeunesse des 7-16 ans au sein de l'équipe de Michèle Bonthoux. Cette délégation me convient parfaitement et rentre en accord avec mes activités extra professionnelles. Elle me



permet de pouvoir accompagner les jeunes mais aussi de prendre des décisions pour eux afin d'améliorer leur quotidien. Je rencontre ces jeunes régulièrement sur nos stades de foot et je les connais très bien. C'est pour moi un réel plaisir de les accompagner dans leur vie de tous les jours. »

### **Quelles sont vos priorités en matière de la jeunesse ?**

« Ma priorité pour la jeunesse, c'est l'accompagner pour suivre son évolution et participer à l'éducation à l'extérieur de leur foyer familial. D'autres associations sont présentes dans notre commune. Elles aident et accompagnent chaque jeune à la fois dans sa vie scolaire mais aussi professionnelle. Il s'agit d'optimiser l'insertion dans la vie active. Il ne faut pas oublier le CSE qui met tout en place pour répondre à tous les besoins de notre jeunesse. »

### **Comment abordez-vous cette seconde partie de mandat ?**

« J'aborde cette seconde partie de mandat avec une vraie détermination : Faire de notre ville, une ville où notre jeunesse peut avoir toutes les chances de s'épanouir. »



## LE CONSEIL MUNICIPAL



### **Michèle BONTHOUX**

Maire, chargée de la police municipale,  
du logement social, de la communication  
et des ressources humaines,  
Conseillère communautaire,  
Conseillère régionale

### **Adjointes au Maire :**



#### **Christophe DEFRANCE**

1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, chargé du Pôle  
Intergénérationnel, de l'Éducation  
et de la Politique de la Ville



#### **Sandrine MONTBAILLY**

Adjointe au Maire, chargée des Finances,  
Prospectives et Marchés Publics



#### **Rita CANALE**

Adjointe au Maire, chargée du Pôle de  
l'Epanouissement, de l'Economie Sociale et  
Solidaire, des associations et de la Culture  
Conseillère communautaire



#### **Romyns-Félix CHARON**

Adjoint au Maire, chargé de l'Urbanisme  
et ANRU



#### **Sylvie VICENTE**

Adjointe au Maire, chargée de la  
Petite Enfance



#### **Gérard BOUSTEAU**

Adjoint au Maire, chargé des bâtiments,  
de l'informatique, de la voirie  
et de l'environnement urbain



#### **Laetitia FERNANDES**

Adjointe au Maire, chargée du Centre  
Communal d'Action Sociale (CCAS),  
de l'action sociale et de l'inclusion



#### **Jean-Paul RAFAT**

Adjoint au Maire, chargé du  
Développement Durable  
et budget participatif  
Conseiller communautaire



#### **Jacques GUILLEMET**

Adjoint au Maire, chargé de l'économie de  
proximité et au Pôle Santé  
Conseiller communautaire

### **Conseillers municipaux délégués :**



#### **Anne BUREAU**

Conseillère municipale déléguée,  
chargée des Séniors



#### **Hamady GADIO**

Conseiller municipal délégué,  
chargé de la Jeunesse (16 – 25 ans)



#### **Mahieddine MAHI**

Conseiller municipal délégué,  
chargé de la Population



#### **Frédéric GUINCETRE**

Conseiller municipal délégué,  
chargé du Sport



#### **Samir KASMI**

Conseiller municipal délégué,  
chargé de la Jeunesse (7 – 16 ans)



#### **Frédéric MARIE**

Conseiller municipal délégué,  
chargé de la Citoyenneté



## Autres Conseillers municipaux de la Majorité :



**Aziz BOUSLIMANI**  
Conseiller communautaire



**Isabelle MONDOT**  
Conseillère communautaire



**Denise DUBOIS**



**Paulette MERCIER**



**Yasmina SAIDI**



**Bernard VINSOT**



**Mayléa EDMOND**



**Julien MALLOL**



**Magou KONATE**



**Edwige NTOMBANI**



**Annabelle ALHASAN**

## Liste « Ensemble passons à l'action » :



**Michel CIBOIS**  
Conseiller communautaire



**Sophie MILON-AUGUSTE**



**Alexandre MASSA**



**Catherine JUBAULT**



**Pascale COUTURIER**



**Catherine JURE**





## Mairie de Mainvilliers

Hôtel de Ville - place du Marché  
CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex

**02 37 18 56 80**

Site : ville-mainvilliers.fr

Courriel : mairie@ville-mainvilliers.fr

Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et  
13h45-17h30 (jusqu'à 17h le vendredi)

Ouverture continue le mardi de 8h45 à 17h30 (hors périodes de vacances scolaires) pour les services suivants : accueil mairie, état civil, cimetières, urbanisme (12h-17h30), vie locale, police municipale (accueil téléphonique uniquement)

**- Direction des Services Techniques :**  
**02 37 18 56 43**

## Informez-nous avec le numéro citoyen

**0 800 48 48 73** Service & appel gratuits

Utilisez le « Numéro citoyen » de la Ville de Mainvilliers lorsque les faits à signaler ne justifient pas un appel urgent à la police nationale, ou bien en complément de l'appel urgent pour donner l'information à la police municipale. Appel gratuit depuis un poste fixe.

## Direction de la Vie Locale

129 avenue de la Résistance  
Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (jusqu'à 12h15 et 17h le vendredi)

**- Secrétariat :** 02 37 18 37 20  
**- Culture :** 02 37 18 37 25

## Direction enfance / famille

129 avenue de la Résistance  
**- Service éducation :** 02 37 18 56 46  
**- Secrétariat :** 02 37 18 37 21

## Police municipale

127 avenue de la Résistance  
Ouvert sur rendez-vous du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (jusqu'à 17h le vendredi)  
Accueil physique le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi.

## Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

125 avenue de la Résistance  
Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (ouverture à 10h le jeudi ; fermeture à 17h le vendredi)  
**- Secrétariat :** 02 37 18 32 26  
**- Programme de réussite éducative :** 02 37 18 30 58

## Bibliothèque municipale Jean de la Fontaine

131 avenue de la Résistance  
Ouvert mardi 15h-18h, mercredi 10h-12h et 14h-18h, jeudi 10h-12h et 15h-18h, vendredi 15h-18h, samedi 10h-12h et 14h-17h  
**02 37 21 84 57**

## Pôle petite enfance « Les Mainvillous »

133 avenue de la Résistance  
Ouvert du lundi au vendredi 7h30-18h30  
**- Multi accueil :** 02 37 18 54 44  
**- Crèche familiale :** 02 37 18 54 45  
**- Relais d'Assistantes Maternelles :**  
06 16 33 57 07  
**- Protection Maternelle et Infantile :**  
02 37 21 85 21

## Foyer restaurant Marie-Hélène Foucart

3 rue du 14 Juillet  
Ouvert du lundi au vendredi 7h30-17h (fermeture à 16h le mercredi et le vendredi)  
**02 37 18 56 84**

## Institutions

### Centre socio-éducatif Jules Verne

137 avenue de la Résistance  
**02 37 23 21 14**

### Centre aquatique et forme des Vauroux

1 rue Salvador Allende  
**09 71 00 28 28**

### La Poste

135 avenue de la Résistance  
**02 37 84 13 70**

### Chartres métropole

Hôtel de Ville - Place des Halles  
28000 Chartres **02 37 23 40 00**  
**- Pour les déchets,** joindre  
Chartres métropole au numéro vert  
**0800 22 20 36.**



### Point d'accès au Droit

5 rue du Docteur-Gibert à Chartres  
ouvert du lundi au vendredi 9h-12h et 13h-17h.  
**02 36 67 30 40**  
L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous.  
**Conseil départemental d'Eure et Loir :**  
**02 37 20 10 10**

### Numéros d'urgence

**Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) :**  
**02 37 20 45 47**  
**Commissariat de Chartres :** 02 37 24 75 39  
**Violences faites aux femmes :** 3919  
**Pompiers :** 02 37 84 13 70  
**SAMU :** 15  
**Préfecture :** 02 37 27 72 00

Les Mainvillois passent au vert !

Pour la première fois à Mainvilliers, la Ville a lancé un budget participatif soumis au vote populaire pour proposer des projets améliorant la vie dans la cité. Lors du dépouillement des votes, nous avons constaté que les propositions et surtout les choix des Mainvillois se portaient sur le développement durable et l'évolution technologique. En effet, si le premier projet choisi est l'installation d'un banc connecté avec wifi et points de recharge des téléphones, le second (à une voix) était une naissance = un arbre (ce qui va créer un havre de paix et d'ombre de 3000m<sup>2</sup> car 125 arbres seront plantés). Le troisième, une borne d'entretien de vélo favorisera les déplacements doux. Enfin, le quatrième était la création d'une mini forêt pour ainsi mettre en place une aire de fraîcheur.

A tous ces projets, s'ajoute la création d'un parc linéaire avenue de la Résistance dans le cadre du projet de renouvellement urbain. Ceci démontre que nous œuvrons bien pour rendre la ville plus facile à vivre. Les phases de concertation et de choix prouvent notre volonté de faire la ville de demain ensemble.

Si l'on se réfère à un article du Magazine médical « the Lancet », le fait de développer les zones vertes arborées, permet de baisser les températures estivales jusqu'à deux degrés, de capturer le carbone, d'améliorer la qualité de l'air et d'agir positivement sur le moral des citoyens. Nous allons ensemble, élus, habitants et services, vers une ville durable, habitable et respirable.

A tout cela s'ajoute les actions de l'Agenda 21, notre programme communal de développement durable :

- La gestion et la réduction des déchets,
- L'éducation à une alimentation saine et équilibrée,
- La création de carrés potagers dans les écoles avec installation de récupérateurs d'eau
- L'amélioration du réseau de pistes cyclables et leur connexion avec des villes voisines.
- La sensibilisation au gaspillage des énergies et l'encouragement à la transition écologique.

La Ville soutient également les acteurs du territoire qui œuvrent pour la faune et la flore locale et qui mettent en place des actions concrètes de réductions et/ou réutilisation des déchets.

Vos élus de la majorité : Pour Mainvilliers, ensemble, continuons !

Chères Mainvilloises, Chers Mainvillois

**Mais comment sommes-nous gouvernés à Mainvilliers ?**

Vos élus de la liste « Ensemble Passons à l'Action » s'interrogent et s'inquiètent :

- Des Mainvillois se présentent en mairie, à certaines réunions, en qualité de citoyens associés, alors qu'aucune nomination n'a été validée en Conseil Municipal ! Pas même une information n'a été faite à l'ensemble des élus !
- Comment participer à l'inauguration très médiatisée des vestiaires du Stade Bernard Maroquin lorsque les élus de notre liste reçoivent l'invitation plusieurs semaines après l'évènement ?
- Une cérémonie de Vœux à Mainvilliers où Madame le Maire indique que depuis qu'elle est aux manettes de la Ville, Mainvilliers se dynamise et se transforme enfin ! Mais que faisiez-vous Madame le Maire? N'étiez-vous pas Première Adjointe de l'ancienne municipalité ? Les adjoints ne participaient-ils pas activement à la vie municipale ?

**Diriger une municipalité n'est-il pas un travail d'équipe avec de multiples échanges permettant la mise en place d'actions et de projets pour l'ensemble des Mainvillois ?**

**Conseil municipal du 7 Février :**

- Le non maintien dans les fonctions du 1er adjoint est acté. Mais que se passe-t-il ? Comment cette municipalité fait-elle équipe ? La participation des premiers adjoints dans la vie municipale Mainvilloise est décidément bien énigmatique !
- Nous avons voté contre la délibération concernant une vente rue Pasteur ! Une opération immobilière qui se solde par **un important déficit à la charge des Mainvillois** ! La mairie a acheté à un promoteur pour mettre fin au mécontentement des riverains après avoir accordé le permis de construire, puis revend en dessous du prix d'achat !

**Interrogatifs, vos élus de la liste « Ensemble Passons à l'Action » restent vigilants et mobilisés. A quoi devons-nous nous attendre ? Quel sera le prochain « couac » de la Municipalité Mainvilloise ?**

Une nouvelle élue : Bienvenue à Catherine Juré, nouvelle conseillère municipale qui rejoint notre équipe. Notre collègue Stéphane Pinault a démissionné, il quittera prochainement Mainvilliers, nous lui souhaitons bonne continuation.

Vos élus de la liste Ensemble Passons à l'Action, Michel CIBOIS, Sophie MILON AUGUSTE, Alexandre MASSA, Catherine JUBAULT, Catherine JURE, Pascale COUTURIER

# REPENSER VOTRE LOGEMENT POUR UN QUOTIDIEN ADAPTÉ



**MAINVILLIERS**

Le jeudi 25 mai 2023

De 8h00 à 12h30

Rue Jean Jaurès à proximité du marché

**ACCÈS GRATUIT**

**PRÉSENTATION D'AMÉNAGEMENTS ET D'OBJETS POUR LE MAINTIEN A DOMICILE**

ESSAIS // SOLUTIONS TRAVAUX // AIDES FINANCIÈRES

ECHANGES // ACCOMPAGNEMENT AUX DOSSIERS